



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

« Une société de l'émancipation qui porte en son cœur l'égalité et l'autonomie »

Les discriminations remettent en cause les principes démocratiques et d'égalité, qui sont les principes fondateurs et indissociables de notre idée de la République. Indignes de l'Homme, elles touchent violemment des citoyens, qui de ce fait, les vivent comme une trahison de l'idée même de la République.

Remettre l'égalité au centre de notre idéal républicain

Nous prôtons l'affirmation sans condition de l'égalité : contre les demi-mesures comme l'égalité des chances, nous ne voulons pas abaisser notre idéal. La réussite, l'accomplissement et l'excellence de tous sont nos objectifs.

L'égalité doit bien sûr s'exercer dans les textes. Nous demandons par exemple, et dès à présent, la fin de la discrimination dans l'accès au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe. Mais l'égalité ne peut pleinement s'exercer si elle n'est pas concrètement réalisée. En effet, l'égalité doit être une réalité dans les textes qui régissent notre société, mais également dans toutes les mentalités de nos concitoyens. Proclamer un droit sans lui donner une quelconque effectivité est voué à l'échec. Il est donc de la responsabilité du politique de s'assurer qu'aucun texte de notre République ne fonde une inégalité et d'assurer l'effectivité des droits de tous les citoyens.

L'égalité est la condition nécessaire de la démocratie telle que nous l'imaginons ; une démocratie politique revivifiée d'abord, plurielle et accordant plus de pouvoir aux citoyens ; une démocratie économique et sociale ensuite, qui assure à chaque individu l'exercice de sa liberté et de son pouvoir dans toutes les sphères de sa vie. La démocratie est un mode de gouvernement qui permet à tous de participer à la définition de l'avenir commun selon un principe simple : un homme, une voix. Le champ de la production des richesses ne peut être exclue de cet espace démocratique.

En effet, il n'est pas acceptable qu'une minorité de personnes détenant l'ensemble des pouvoirs politiques, économiques, médiatiques, sociaux, se comporte telle une oligarchie écartant les citoyens du débat public, démantelant les solidarités et affaiblissant les corps intermédiaires, outils de défense et de représentation des plus faibles. Rien d'étonnant alors à ce qu'une rupture démocratique s'opère dans notre société, nourrie par l'accroissement des injustices, des inégalités et des discriminations pour la plupart de nos concitoyens. Il est de notre devoir, nous socialistes, de réagir !

L'égalité, outil de l'émancipation et de l'autonomie

Nous promovons l'idée d'une société en dynamique, où l'égalité ne serait pas réalisée en figeant les énergies mais en tirant le meilleur parti de chacun. C'est le sens de l'égalité d'autonomie : nous voulons que tous les individus aient toutes les possibilités ouvertes devant eux et puissent faire leur choix en totale liberté et indépendance de leur milieu d'origine et des conventions sociales. En effet, l'égalité qui permet l'autonomie de tous, promeut la nécessité de corriger les inégalités à chaque étape de la vie, car la démocratie ne peut être pleine et entière sans égalité des citoyens tant sur le plan social qu'économique et politique. Il s'agit donc une conception exigeante de l'égalité, qui fait de l'égalité des droits un préalable, de la concrétisation de ceux-ci un souci permanent, de l'égalisation des conditions de vie une préoccupation essentielle. L'égalité d'autonomie s'inscrit dans le futur car c'est l'assurance que chaque individu n'ait pas uniquement des droits mais la capacité pleine et entière de pouvoir utiliser et bénéficier de ces droits, et cela qu'elle qu'ait été ses choix passés, son parcours, ses réussites ou ses échecs. À l'inverse, l'égalité des chances s'inscrit dans le passé, en justifiant les inégalités si une hypothétique "égalité" a été réalisée dans le passé sur un temps court.

Nous ne pouvons accepter que des discriminations se cachent sous le voile de la liberté, et il est du ressort de la puissance publique de les combattre. Dans ce cadre, l'État a pour rôle de garantir l'égalité d'accès aux positions et occupations, mais il a également pour responsabilité de traquer les discriminations là où elles se cachent, afin de leur donner une visibilité dans l'espace public, et ainsi de mieux les combattre avec le soutien des citoyens. Il



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

51 n'est plus tolérable que ce rôle essentiel incombe aujourd'hui dans la très grande majorité des cas uniquement à des
52 associations, qui souffrent de manques de ressources et d'appuis, du fait du désengagement de l'État.

53 54 **Éducation, égalité et émancipation : une cohérence républicaine**

55
56 Dans ce combat pour l'égalité, la puissance publique dispose d'une arme à laquelle il faudra redonner toute sa force
57 et sa pertinence : l'éducation publique laïque et obligatoire. L'école et la formation tout au long de la vie doivent être un
58 vecteur d'éducation aux problématiques de l'égalité et des discriminations : discriminations fondées sur la couleur de
59 la peau, la religion, le genre, le handicap ou l'orientation sexuelle. Car, force est de constater, que les discriminations
60 naissent dès le plus jeune âge de la vie en collectivité. C'est donc dès le plus jeune âge, qu'il faut s'attaquer aux
61 discriminations, mais également à la catégorisation des individus dans une unique identité qui s'imposerait à eux. Il
62 n'est pas tolérable que l'identité d'un Homme soit réduite à sa religion ou à son orientation sexuelle, cela constitue
63 certainement la première des discriminations.

64
65 Dans le cas contraire, les discriminations continuent d'exister et se banalisent. Ainsi, les individus qui en sont victimes
66 sombrent peu à peu dans un mal-être, voire parfois une mésestime d'eux-mêmes, qui peuvent avoir des
67 conséquences désastreuses. Rappelons qu'aujourd'hui encore un jeune homosexuel de même âge et de même
68 condition sociale qu'un jeune hétérosexuel a treize fois plus de risques de se suicider. Ce chiffre n'a pas évolué depuis
69 plus de vingt ans et a pour principale origine toutes les situations de discriminations, qui le conduisent à se
70 mésestimer.

71
72 Les quelques heures d'éducation civique ne sont pas suffisantes pour que l'Education Nationale joue pleinement son
73 rôle. Ainsi, il est nécessaire que, dès le collège, les programmes scolaires d'histoire, de géographie, de littérature, de
74 sciences, mais également la formation des professeurs dans les IUFM intègrent la lutte pour l'égalité et contre toutes
75 les discriminations, en combattant un bon nombre d'idées reçus ou de préjugés.

76
77 Le combat pour l'égalité n'est pas un combat perdu d'avance. Nous nous devons d'être ambitieux en la matière et de
78 ne rien nous interdire. Bousculer les habitudes, refuser la facilité, ouvrir le champ des possibles et construire une société
79 émancipatrice : voilà notre combat de jeunes socialistes !



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

"Les services publics, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas"

L'histoire de notre famille politique, c'est le combat pour la justice sociale et l'égalité républicaine. Or, pour faire de la promesse républicaine une réalité, les services publics sont bien plus que de simples outils, ils sont les fondations mêmes du projet de société que nous portons.

Pourtant, les services publics sont en danger ; les privatisations et autres ouvertures de capitaux se multiplient, les territoires les plus fragiles (zones rurales et périurbaines) sont peu à peu abandonnés, le tout au motif de la recherche de rentabilité immédiate.

Par ailleurs, il apparaît plus que jamais irresponsable de séparer les réseaux (qui restent publics) de leur exploitation (qui est elle ouverte à la concurrence), comme cela se développe avec RFF et l'ouverture à la concurrence du fret et bientôt du transport des voyageurs, avec RDGF et l'ouverture au marché du gaz... Cela revient en effet à socialiser les investissements lourds, mais à privatiser les bénéfices. Pire, c'est justifier les limites de couverture du territoire que d'agir ainsi : comment condamner les carences des réseaux de télécommunications (privés) et l'obligation pour les collectivités locales d'investir pour tenter de faire disparaître les "zones blanches" si dans le même temps, l'investissement public devient la norme malgré l'exploitation privée ?

Plus largement, c'est bien la question de l'égalité d'accès qui est posée : la mobilisation sur La Poste montre combien l'attachement aux services de proximité est fort, et il doit nous servir de tremplin pour être force de propositions. Tant à l'échelon municipal que régional, national ou européen, nous devons promouvoir des services publics accessibles à tous ; régie municipale de l'eau, services publics régionaux des transports, pôle public européen de l'énergie, voilà quelques thèmes structurants pour nos sociétés que nous pourrions porter !

Pour autant, maintenir dans le giron public les services publics n'est pas une solution en soi, et encore moins une finalité, et les suppressions d'agences postales, de perceptions, d'écoles ou de dessertes SNCF ces 10 dernières années nous le démontrent bien. C'est avant tout un outil qui permet la mise en place de réelles politiques de services publics. Il nous faut donc porter la renationalisation d'EDF-GDF, de France Télécom, nous opposer fermement à la privatisation de la SNCF, de la Poste, et prévenir les politiques destructrices en matière de santé et d'éducation, non pas par dogme, mais bien parce que seul le monopole public nous permettra de mettre en place des démarches ambitieuses de couverture territoriale, et d'atteindre l'un des objectifs historiques de notre famille politique, l'égalité républicaine.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

L'éducation et la culture au service de l'émancipation et de l'épanouissement

Albert Jacquard¹ disait: « La fonction première d'une société est d'éduquer, c'est-à-dire de faire prendre conscience à chacun qu'il peut se choisir un destin et s'efforcer de le réaliser.[...] Il ne s'agit pas de fabriquer des hommes tous conformes à un modèle, ayant tous appris les mêmes réponses, mais des personnes capables de formuler de nouvelles questions. »

L'éducation est au cœur de notre projet de société. Elle doit permettre à tous de réussir, s'épanouir, générer une ébullition intellectuelle tant collectivement qu'individuellement. En ce XXIème siècle chacun devrait pouvoir être à égalité pour accéder à ces connaissances, mais cette égalité est soumise à des conditions d'ordre matériel et culturel.

Il est primordial, pour nous socialistes, de redonner confiance aux jeunes en garantissant un parcours scolaire cohérent et complet de la maternelle à l'université. L'éducation est un des moyens de l'émancipation totale, pas seulement intellectuelle et morale, mais aussi sociale et économique. Nous voulons une école qui non seulement lutte contre la reproduction sociale mais qui éveille à la citoyenneté sociale, politique, en permettant l'épanouissement et l'autonomie de tous les jeunes. Nous voulons une éducation qui émancipe, qui libère, à travers la démocratisation de la réussite !

L'éducation, pour la droite, devrait faire acquérir des savoirs tant bien que mal, au lieu de renverser les inégalités sociales, culturelles, territoriales. Or, l'école n'a jamais eu comme dogme « la sélection naturelle » en tout cas ce n'est pas le notre. Nous voulons faire de l'éducation une priorité budgétaire sur le long terme, une cause nationale, pour qu'elle soit un outil de maîtrise de notre destin individuel et collectif.

Nous revendiquons l'allongement de la durée de scolarité obligatoire et gratuite de 3 à 18 ans tout en réaffirmant qu'aucune formation et aucun diplôme ne doit être laissé au monopole du privé. Nous voulons réformer totalement les méthodes pédagogiques de l'enseignement en plaçant l'élève au centre de nos préoccupations.

L'amélioration globale du système éducatif passe par la valorisation des personnels d'éducation, par plus de prévention dans les vies scolaires, et de nouvelles missions pour les enseignants. Elle passe par la priorité donnée à la formation initiale des enseignants (stages « filés », pédagogies innovantes, équipements numériques) mais aussi par une formation continue obligatoire.

Cette révolution pédagogique est au service de l'épanouissement et de l'émancipation. Nous revendiquons une société éducative, où l'école valorise les jeunes, non seulement en diffusant des savoirs, mais aussi des savoir-faire et des savoir-être. Nous voulons construire une école de l'évaluation positive, affranchie de la note-sanction. Nous voulons un lycée qui rend les élèves autonomes: séquences organisées autour de projet, et travail sur l'expression orale doivent être généralisés pour toutes les matières.

L'École que nous voulons construire doit prendre en compte les inégalités sociales, culturelles, territoriales pour les dépasser, et ouvrir le champ des possibles : Le droit à l'avenir pour tous les jeunes, implique une orientation « choisie » grâce à des dispositifs de soutien, d'accompagnement par des enseignants-référents, de classes-passerelles bien réparties qui permettent un droit absolu à la réorientation. Pour nous, le traitement de l'échec ne passe pas par le redoublement mais bien par une remédiation individualisée, où le mot clé est le « suivi » : suivi dans la réorientation et suivi en amont des difficultés.

L'École doit être pensée comme un lieu de savoir et comme lieu de vie, comme lieu d'action, d'engagement. Nous proposons une école de la liberté et des choix de vie mais aussi choix du temps libéré par la découverte des pratiques culturelles, sportives, du monde associatif.

Nous voulons cette école comme lieu d'émancipation et amène à constituer le socle des futurs citoyens.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

48 Alors que le système capitalisme et ses valeurs est en crise, nous voulons proposer un système alternatif basé sur
49 l'épanouissement de l'être humain, où la richesse n'est pas seulement économique : Notre projet pour une semaine
50 de 32 heures en 4 jours ne vise pas seulement à réduire le chômage, ou à développer les activités de loisirs, mais bien
51 à promouvoir un nouveau modèle de société. Il passe par de nouvelles politiques publiques et privées: service public
52 de la petite enfance, droit aux vacances universalisé par des comités d'entreprises territoriaux, démocratisation de la
53 création et des pratiques culturelles.

54 Pour développer une nouvelle politique culturelle au service de l'émancipation, le MJS revendique la réunion d'états
55 généraux des politiques culturelles pour réconcilier les français avec les pratiques artistiques et la création d'un guichet
56 unique pour épauler ses acteurs dans leurs démarches administratives. Nous voulons une culture démocratisée qui
57 n'appartiendrait plus à une oligarchie, qui s'approprie les lieux publics, permettant toutes les expressions culturelles
58 dans tous les quartiers. Un statut des intermittents doit leur assurer une couverture sociale et une rémunération juste et
59 durable. Ne répondant plus aux avancées technologiques et aux comportements de consommation culturelle le droit
60 de la propriété littéraire et artistique doit être réformé.

61 Nous voulons réinvestir l'éducation populaire comme lieu de débats, d'échanges, qui structure à son échelle une
62 société émancipée. Les jeunes socialistes doivent devenir ces volontaires de la Fédération Léo Lagrange qui luttent
63 contre les discriminations, se chargent des manifestations culturelles, éveillent les consciences à la préservation de
64 l'environnement ou encore à la contraception. L'éducation culturelle doit être au centre du socle commun des
65 connaissances, du patrimoine local à l'art contemporain, du primaire au lycée.

66 Nous voulons casser toutes les barrières comme l'accessibilité: à travers l'exploitation de nouveaux horaires,
67 notamment grâce au « nocturnes », l'entrée d'œuvres et de compagnies auprès des publics empêchés (hôpitaux,
68 prisons), ou comme la tarification: Une sortie au cinéma coûte 40 euros à une famille ; une activité sportive ou culturelle
69 quelques centaines d'euros par an ; peut-on parler de libre-accès à la culture? Les collectivités doivent pouvoir
70 organiser un accès à prix très réduit à toutes ces activités.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Raisonnons la Justice

1
2
3
4 Depuis les élections présidentielles de 2002, la question de la justice, couplée à celle de la fameuse « insécurité », a
5 été traitée d'une façon particulièrement démagogique par les deux majorités qui se sont succédées. Il était difficile
6 d'articuler un discours sécuritaire, une volonté de réduction des coûts et l'impact médiatique du sujet sans tomber dans
7 ce vice.

8
9 Face à l'émotion, aujourd'hui devenue première source de l'évolution de notre justice, opposons la raison. L'affirmation
10 d'une justice indépendante, efficace dans ses buts et humaine ne sera possible qu'au regard de deux nécessités.

11
12 Le lien entre politique et justice doit être rompu. Cela passe tout d'abord par l'obligation de sortir de la dictature de
13 l'émotion. La victimisation, amplifiée par des médias raffolant de faits divers sordides, n'ont d'autre effet que de
14 transformer la justice en une simple résurgence de la loi du Talion.

15
16 Trouvons le courage d'affirmer et de porter que la victime n'est pas et ne doit pas être au centre de la réponse pénale.
17 Puisque le politique est sensible à l'opinion publique, l'indépendance des procureurs, par la suppression du lien
18 hiérarchique avec le Garde des Sceaux évidemment, mais aussi par la mise en place d'un nouveau mode de
19 nomination, est donc indispensable.

20
21 Enfin, il convient de poursuivre cette logique en supprimant le Conseil Supérieur de la Magistrature, pour le remplacer
22 par une véritable tête indépendante de la justice: un nouvel organe nommé par le Parlement et représentant toutes
23 les professions de la justice.

24
25 Nous devons prôner une politique répressive ayant un sens, doublée d'un véritable travail de prévention. La politique
26 du chiffre, efficace médiatiquement, est nuisible dans les faits puisqu'elle conduit nos fonctionnaires à ne s'intéresser
27 qu'aux infractions visibles et aisément élucidables.

28
29 La hausse exponentielle des peines n'a aucune influence sur le nombre d'actes de délinquance. L'état des prisons
30 françaises est intolérable et grève irrémédiablement tout effort de réinsertion.

31
32 Seule l'individualisation permet d'éviter la récidive. Les peines doivent être réfléchies et adaptées, afin d'en faire un outil
33 d'éducation et de réinsertion au-delà du simple caractère rétributif aujourd'hui mis en avant. Les dispositifs existent
34 pour cela, à nous d'y mettre les moyens.

35
36 N'ayons pas peur de penser la politique pénale dans le long terme, qui est le seul et unique cadre dans lequel nous
37 pouvons mener une action efficace, durable et humaine à l'abri de l'émotion partielle et éphémère.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Vieilles batailles, nouveaux fronts : Le féminisme est un combat toujours d'actualité !

Jeunes socialistes, nous sommes profondément féministes : l'engagement féministe découle nécessairement de l'engagement socialiste. Etre féministe, c'est lutter contre le soi disant « ordre naturel des choses », contre l'idée que la domination masculine serait naturelle. Etre féministe, c'est refuser une vision victimisante ou différentialiste des femmes, qui voudrait les enfermer dans de soi-disant « caractéristiques » à l'aide de raisonnements pseudo-scientifiques. Nous considérons que l'éducation et la pression sociale sont au coeur de la reproduction des stéréotypes de genre, et non pas les hormones ou les organes génitaux.

Si la gauche ne porte pas le combat de l'égalité, personne ne le portera. La droite ne se soucie guère de l'émancipation de la moitié de la population. De Patrick Devedjian traitant une élue de " salope " jusqu'à David Douillet, la bêtise et le conservatisme, sans parler de l'immobilisme, font encore des ravages.

Aujourd'hui, les inégalités liées au sexe ne se résorbent plus. Les femmes ont accès à l'éducation et au travail, mais leur présence dans les filières les plus prestigieuses et rémunératrices reste largement minoritaire; les discriminations persistent en matière de carrière et de salaires. L'autonomie financière a conduit à la reconnaissance de l'émancipation des femmes, mais les tâches ménagères et éducatives restent assumées à plus de 80 % par les femmes. Les femmes ont gagné le droit à maîtriser leur corps, mais en pratique les violences et l'utilisation du corps féminin comme objet perdurent. Les femmes sont électrices et éligibles, mais encore trop peu nombreuses dans les partis politiques.

Pire encore, dans la plus grande indifférence, l'émancipation des femmes régresse dans notre pays! En équivalent temps plein, les femmes sont moins nombreuses à travailler aujourd'hui en France que dans les années 90. Le temps partiel est subi par nombre de nos concitoyennes. Les retraites des femmes sont inférieures de 40% à celles des hommes, au moment même où l'on projette de supprimer la compensation de maternité. Que restera-t-il des efforts pour instaurer la parité en politique, si les conseillers territoriaux voulus par la droite sont élus au scrutin uninominal et non pas au scrutin de liste? Comment parler de droit à la contraception lorsque les nouveaux moyens ne sont pas remboursés? De droit à l'avortement quand les centres qui le pratiquent ferment les uns après les autres et que le budget du Planning familial se réduit comme peau de chagrin?

Il est temps de reprendre systématiquement le combat féministe ! Nous voulons :

A/ Mettre en place un arsenal juridique pour intégrer la lutte contre les inégalités dans toutes nos politiques :

- Sanctionner sévèrement les discriminations au travail. Embauche, salaire, progression de carrière : les abus doivent être traités par la HALDE, par des amendes lourdes et médiatisées, pour qu'enfin les choses changent.

- Lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales. Il est primordial de s'appuyer sur le cadre légal existant, de le faire respecter et évoluer vers une approche plus globale, à l'image de la loi cadre espagnole, impulsée par Zapatero.

- Intégrer systématiquement l'objectif d'égalité des genres lorsque nous proposons une nouvelle loi. Tout projet de loi doit comporter une évaluation de ses conséquences en termes d'égalité homme-femme.

- Garantir la mixité à l'école et dans tous les milieux. A l'école, toutes les activités doivent être mixtes. Dans les milieux professionnels particulièrement masculins ou féminins, des efforts de recrutement et de promotion des formations doivent être faits en direction du sexe sous-représenté (plus d'infirmiers, plus d'ingénieures). En politique, nous réaffirmons notre attachement à la parité qui permet enfin un réel progrès dans la représentation des femmes.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

- 50 - Mettre en place une politique familiale qui permette une répartition égalitaire des rôles entre hommes et femmes.
51 Nous proposons la création d'un congé petite enfance, réparti à égalité entre le père et la mère, non cessible de l'un à
52 l'autre. Les congés enfant malade doivent être répartis à égalité entre les deux parents. Nous voulons créer une
53 cotisation petite enfance qui pèse sur les entreprises en fonction inverse du nombre de leurs employés qui prennent
54 des congés maternité ou petite enfance. Il faut un développement des modes de garde, afin de créer un droit
55 opposable à la garde de tout enfant. Des moyens de garde adaptés aux horaires décalés doivent être assurés, pour
56 qu'aucun parent ne puisse être empêché de travailler pour des raisons de garde d'enfant. (garde partagée aussi)
57
- 58 - Garantir l'accès et la gratuité aux moyens de contraception de son choix. Permettre la maîtrise de son corps (non
59 remise en cause de l'IVG).
60
- 61
- 62 B/ Organiser une campagne transversale et continue de sensibilisation, pour porter un changement durable dans les
63 pratiques et les esprits
64
- 65 - Lutter contre les stéréotypes de genre à l'école. Un module de sensibilisation aux comportements discriminants doit
66 être introduit dans la formation des enseignants. Face aux élèves, l'éducation civique doit être l'occasion d'une prise de
67 conscience des mécanismes de la discrimination.
68
- 69 - Sensibiliser de la population par des actions fortes. Le soutien doit être sans faille vers les associations qui militent
70 pour l'égalité hommes femmes et mènent des actions d'éducation populaire sur ces thèmes.
71
- 72 - Au sein du MJS, viser la parité de présence et de participation des filles à tous les niveaux. Parmi les adhérents actifs
73 de notre organisation, il semble y avoir moins de filles que de garçons. Nous devons nous interroger sur les causes de
74 cette adhésion moindre, et mettre en oeuvre des méthodes de recrutement qui permettent aux jeunes femmes de
75 s'engager davantage en politique.
76
- 77 - Nous proposons enfin de lancer une Convention Nationale thématique sur les inégalités homme-femme, dont
78 l'objectif sera de former nos camarades, et de déboucher sur une campagne de propositions forte et médiatisée.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Immigration : un autre choix est possible !

En France, les gouvernements en place depuis 2002, auront été à l'initiative de multiples lois qui restreignent de plus en plus les droits des étrangers. Depuis 2007, la priorité affichée de la droite française et européenne en matière d'immigration a pris un grave tournant. Cette politique qui consiste à massivement expulser et à refuser l'entrée sur le territoire et l'attribution de titre de séjour, se traduit par une brutalité sans précédent. Sous couvert de défendre l'identité nationale, les choix politiques du gouvernement nourrissent les amalgames et renforcent les discriminations. En plus d'être inhumaine et inefficace, la politique de lutte contre l'immigration « clandestine » coûte cher.

Nous devons avoir l'audace de rompre avec cette politique qui ne respecte pas ses citoyens. Cela suppose que nous faisons émerger une nouvelle image de l'immigration dans l'opinion publique et la mise en avant d'un projet de société qui dépasse cela.

Garantir l'égalité et le respect des citoyens :

Nous devons engager des dispositifs permettant de construire le vivre ensemble ; cela passe par l'amélioration des conditions d'accueil sur le territoire et la valorisation des migrations.

L'arrivée d'un étranger dans un nouveau pays ne doit pas être un parcours du combattant. Nous devons l'accompagner et faciliter l'intégration des étrangers qui souhaitent s'installer. Nous proposons donc la mise en place d'un service public d'accueil des immigrés en remplacement de l'actuelle Agence Nationale d'Accueil des Etrangers et des Migrations (ANAEM). Cela passe par la garantie de conditions décentes et l'accès aux droits et l'aide juridictionnelle dès les premières semaines.

Par ailleurs, il est urgent d'abroger toutes les formes de procédures rapides pour le traitement des demandes d'asile (comme les procédures prioritaires) car elles ne garantissent pas l'accès aux droits. Les demandeurs d'asile se voient expulsés dans leur pays d'origine avant même d'avoir pu exercer leur droit de recours.

Nous prônons le droit à une vie familiale normale en permettant à tout étranger résidant régulièrement sur le territoire français de vivre aux côtés des siens et de faciliter leur venue. Nous voulons élargir l'attribution de carte « vie privée et familiale » en assouplissant le critère d'attaches familiales.

La situation des étudiants étrangers ne cesse de se dégrader. Nous tenons à dénoncer le fait que de plus en plus d'universités refusent l'inscription des étudiants étrangers qui n'ont pas encore eu leur titre de séjour. Parallèlement, le parcours universitaire de l'étudiant ne doit plus être la condition de renouvellement du titre de séjour. Ce dernier doit être délivré à tous les étrangers inscrits dans un établissement universitaire.

La citoyenneté de résidence :

Afin de garantir l'égalité dans l'exercice de la citoyenneté, nous proposons le droit de vote à toutes les élections des résidents étrangers, sous conditions de résidence. Mais, la question de la citoyenneté ne résume pas au droit de vote. Nous voulons une politique d'immigration qui intègre pleinement la citoyenneté de résidence. La nationalité ne doit plus être le seul critère à l'attribution de droits : nous souhaitons que les droits accordés pour les étrangers se basent sur le principe de résidence.

« Nationalité » et « citoyenneté » n'interrogent pas les mêmes rapports à la République. Aussi, considérant que la nationalité renvoie à une forme d'appartenance, l'accès à la nationalité doit aussi être facilité.

Combattre les inégalités, c'est aussi permettre à chacun de pouvoir accéder à l'ensemble des services publics nationaux. L'accès à un emploi décent doit faire partie de nos priorités, ainsi que le combat contre les discriminations



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

50 sur le marché du travail. Nous devons aussi garantir l'égalité dans l'accès à la santé. En ce sens, nous prôtons un
51 accès universel aux soins par la suppression de l'Aide Médicale d'Etat au profit de la Couverture Maladie Universelle.
52

53 **Considérer les migrations comme des richesses :**

54
55 La fabrique de « sans papiers », engendrée par des politiques de fermeture des frontières appliquée depuis 1974, doit
56 cesser. Nous prôtons la régularisation de tous les étrangers en situation irrégulière présents sur le territoire français.
57 Cela n'entraînera pas une forte augmentation des flux migratoires vers la France, bien au contraire, elle peut permettre
58 des aller – retour simplifiés vers le pays d'origine.
59

60 Nous proposons de mettre en place l'obtention d'un titre de séjour avec une promesse d'embauche et un courrier de
61 l'employeur. Maintenir des étrangers en situation irrégulière permet à des patrons français peu scrupuleux
62 d'embaucher plutôt que de délocaliser. Les phénomènes de « délocalisation sur place » doivent être sanctionnés.
63

64 L'immigration est une richesse ; c'est ce que nous devons véhiculer. Aussi, nous prôtons la libre circulation des
65 individus et souhaitons mener une politique d'immigration qui prenne en compte les difficultés économiques, sociales,
66 environnementales des autres pays.

67 Les réalités mondiales doivent être intégrées aux critères d'asile. Considérant que les comportements consuméristes et
68 néo-coloniaux des pays développés ne sont pas sans lien avec la pauvreté de certains pays, il est temps d'imaginer
69 une politique de co-développement au service des citoyens du monde.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

1 **La crise serait-elle déjà un mauvais souvenir? Non ! Pour une vraie politique de l'emploi**

2
3 A en croire nos ministres la crise est derrière nous, les voyants passeraient au vert les uns après les autres : les indices
4 boursiers repartent à la hausse, les traders vont à nouveau toucher leurs bonus, « la dégradation de l'emploi a ralenti
5 significativement depuis le début de l'année ». Les français sont maintenant rassurés : le système ne s'est pas
6 effondré...

7
8 Pourtant, le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter (100 000 demandeurs d'emplois supplémentaires d'ici 2010) ;
9 au total notre pays compte 4 millions de chômeurs et 3 millions de travailleurs à temps partiel. Dans l'industrie en
10 particulier, toujours plus nombreux sont les salariés qui subissent du chômage partiel ou qui sont pris dans un plan de
11 licenciement. La multiplication du nombre de chômeur a aussi un effet dévastateur pour le reste des salariés,
12 augmentant la pression sur les conditions de travail, permettant ainsi aux patrons d'instaurer davantage de précarité.

13
14 Le gouvernement, loin de mettre en place des politiques de lutte contre le chômage, organise lui-même la destruction
15 d'emplois publics, notamment dans l'éducation nationale (16 000 postes supprimés en 2010).

16
17 Dans la droite lignée du supposé « travailler plus pour gagner plus », la droite persiste dans la défiscalisation des
18 heures supplémentaires. Le nombre de ces dernières travaillées au dernier trimestre 2008 était de 184 millions, ce qui
19 correspond à près de 300 000 emplois à temps plein. Cette mesure, très coûteuse pour l'Etat n'est qu'un cadeau de
20 plus au patronat, elle n'a aucun effet positif pour l'emploi. En permettant de faire travailler, moins cher que les heures
21 comprises dans le temps de travail, les salariés de l'entreprise, le gouvernement ferme la porte à toute nouvelle
22 embauche.

23
24 Les jeunes, premières victimes des politiques libérales, sont les plus touchés par la crise et le chômage. Près d'un jeune
25 sur quatre est au chômage (18% en 2008, beaucoup plus avec la crise) et parmi ceux qui ont un emploi, la moitié
26 occupent des emplois précaires. Cette année, 700 000 jeunes sortent du système éducatif pour trouver un emploi. La
27 seule réponse qu'accorde le gouvernement aux problèmes d'emplois de sa jeunesse est la mise en place du seul
28 chapeau du RSA pour les moins de 25 ans.

29
30 Nous avons une autre vision de l'emploi : permettre à chacun de s'épanouir par le travail tout en garantissant une
31 émancipation dans le temps libre. Que ce soit par la journée de huit heures, les congés payés, ou la réduction du
32 temps de travail, nous choisissons de répartir le travail plutôt que le diviser. Dès lors que la productivité augmente
33 grâce au progrès technologique, le temps de travail nécessaire à la production de biens diminue. Il y a aujourd'hui plus
34 de richesse produite, plus de travailleurs, mais moins d'heures de travail disponibles, une tendance accentuée avec la
35 crise. Ce n'est pas la compétitivité des travailleurs qui est en cause, c'est la structure de notre économie.

36
37 Une solution s'impose donc : la réduction du temps de travail par le recours à la semaine de 4 jours et de 32 heures.
38 Supprimer un jour de travail par semaine force à embaucher des jeunes et des chômeurs en CDI puisque les
39 employeurs ne pourraient plus grignoter sur les heures de pause et de repas.

40
41 Soyons clairs dans notre radicalité : travailler moins n'est pas travailler moins bien. Le temps libre glané permet une
42 émancipation, un repos et l'apprentissage de compétences diverses. Il permet aux parents d'assurer l'éducation de
43 leurs enfants en toute sérénité. Au final. C'est travailler mieux pour gagner plus et tous ensemble.

44
45 Cette réduction du temps de travail doit se faire sans baisse des salaires et même en les augmentant : la semaine de
46 4 jours et de 32 heures est aussi l'instrument d'une nouvelle répartition du capital et du travail. Elle conduirait à
47 augmenter la masse salariale dans les entreprises. Pour aider les PME, un dispositif temporaire d'aménagement de la
48 fiscalité des entreprises doit être mis en place, permettant de valoriser l'embauche en contrat à durée indéterminée.
49 Nous ne pouvons plus en effet accepter les exonérations de cotisations sociales : elles constituent une part de salaire
50 redistribuée ensuite dans le cadre de la protection sociale. Nous pouvons en revanche préférer alléger la fiscalité sur le



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

51 profit lorsque celui-ci a été redistribué dans le cadre de l'embauche. Ainsi, il faut moduler l'impôt sur les sociétés en
52 fonction des emplois créés ou supprimés au cours de l'année. Les cotisations, plutôt que de prendre en compte le
53 nombre de salarié, doivent s'appuyer la valeur ajoutée des entreprises (comme cela une entreprise avec peu d'employé
54 mais une forte VA cotise plus qu'une entreprise avec faible VA mais qui a beaucoup d'employé).

55
56 Enfin, la semaine de 4 jours et de 32 heures est un formidable outil de relance de l'économie. Selon une étude du
57 ministère du travail, près de 1 600 000 emplois pourraient être créés, ce qui aurait pour effet de relancer la
58 consommation des ménages. L'émergence de nouveaux métiers autour du temps libre participerait également à cet
59 élan vers le plein emploi.

60
61 La répartition du temps de travail, c'est travailler moins pour employer plus. Moyen de relancer l'économie par le plein
62 emploi et instrument de transformation sociale, la semaine de 4 jours et de 32 heures est l'un des défis du socialisme
63 du XXI^e siècle. Avec l'augmentation des salaires, elles constituent les piliers d'une réelle politique de l'emploi que porte
64 le Mouvement des Jeunes Socialistes.

65 Dans cette période de crise, nous réaffirmons aussi que nous voulons interdire les licenciements dans les entreprises
66 qui font des bénéfices et qu'il faut garantir des emplois publics, qui permettent d'assurer des services publics efficaces.
67 Enfin, nous défendons le droit à l'emploi, qui passe notamment par l'embauche de chaque jeune en CDI.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Construire une sixième république pour installer la démocratie partout

Notre priorité, comme jeunes socialistes, pour réformer nos institutions, c'est d'instiller la démocratie partout. Non seulement dans la république mais aussi à l'école, dans les entreprises et dans les services publics. Non seulement dans l'état mais aussi à tous les échelons locaux. Nous voulons faire vivre une république du vivre-ensemble où l'intérêt général prime sur les intérêts individuels dans la définition des politiques sociales, économiques ou environnementales. Nous voulons une république où tous les citoyens peuvent s'engager: reconnaissance de l'engagement associatif, statut de l'élu permettant un retour à l'emploi, organisation de la démocratie participative à l'échelle locale doivent produire une véritable ébullition démocratique!

La constitution de la cinquième république n'est plus. Dénaturée par l'élection du président au suffrage universel, elle a été dévoyée par la pratique de ses dirigeants, alors que l'article 20 indiquait que le gouvernement conduit et détermine la politique de la nation. Depuis 2002, nous vivons donc sous un régime présidentiel, où les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un seul dirigeant: le chef de l'exécutif, le chef de la majorité donc du pouvoir législatif, le chef des armées françaises, le plus haut magistrat de France, celui qui dispose du pouvoir de dissolution du Parlement : le président de la République. En lot de consolation, le Peuple souverain a le droit tous les 5 ans à choisir cet autocrate. Mais l'évolution du régime a d'ailleurs transformé ce rendez-vous électoral en show politique où les programmes et visées politiques passent après la personnalité et ses frasques éventuelles. L'inversion du calendrier électoral en 2001, qui fit passer l'élection présidentielle de 2002 avant l'élection législative, celle des représentants du Peuple souverain. Or la durée du mandat de ce dernier étant dorénavant calquée sur celle des parlementaires, nous avons atteint en 2002 un point de non-retour: des élections législatives et présidentielles en même temps, autrement dit la fin de toute cohabitation, et surtout de toute sanction possible du pouvoir présidentiel, devenu intouchable.

La décentralisation telle qu'elle est menée par la droite détruit les solidarités, et remet en cause l'égalité républicaine entre les territoires: Alors que Gaston Defferre voulait rendre leurs libertés aux territoires avec les lois de 1982, les lois de 2003 du gouvernement Raffarin ont uniquement permis à l'état de laisser des pans entiers des services publics aux collectivités sans leur donner les moyens de les mettre en oeuvre. Quand la réforme Raffarin avait une logique gestionnaire et libérale, en permettant à l'état de baisser les impôts, celle préparée par le président Sarkozy est, de plus, électoraliste: réforme des modes de scrutin, suppression de la compétence régionale, les collectivités voient leurs moyens d'agir restreints...C'est pourquoi nous revendiquons le retour de la compétence solidarité à l'échelon national: c'est à la république française, selon le préambule de la constitution, d'assurer à ses citoyens des moyens de vivre dignement, alors qu'en ce début du XXIème siècle, la dépendance des personnes âgées, la précarité des jeunes en formation et de nouveaux risques créent des besoins nouveaux de solidarité.

Nous défendons l'idée d'une nouvelle République, une République sociale, permettant une réelle reconquête démocratique. Cette volonté passe par l'instauration d'une VIème République parlementaire et primo-ministérielle, où le parlement, au delà de faire et de voter la loi, aurait un réel pouvoir de contrôle sur l'exécutif représenté par un Premier Ministre détenant son pouvoir du Parlement: création de commissions d'enquêtes, contrôle des budgets ministériels, travail de prospective... Des garde-fous seront mis en place pour éviter toute instabilité du régime, comme par exemple la mise en place d'une procédure obligeant les députés votant une motion de censure contre le Premier Ministre à s'accorder sur le nom de son remplaçant. Nous revendiquons le mandat parlementaire unique, le non-cumul des fonctions exécutives et le non-cumul des mandats dans le temps: deux mandats suffisent pour mettre en application des orientations politiques. Par ailleurs, ces règles institutionnelles deviendront le gage de l'exercice démocratique par tous, permettant l'accès aux responsabilités politiques et citoyennes du plus grand nombre et l'émergence d'une assemblée élue, renouvelée et aux couleurs de la France. Nous voulons une république où l'on vote pour des idées, où des citoyens sont des élus engagés et pas des politiciens professionnels, et où les sujets sont imposés sur la table des assemblées par le droit de pétition. Parce que nous croyons que les députés sont élus pour représenter l'intérêt collectif, nous proposons de modifier profondément leur mode d'élection en instituant un système mi-proportionnel, mi-territorial, où le candidat du parti arrivé en tête deviendrait premier ministre. Le Sénat deviendrait



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

49 chambre des forces vives de la Nation (associations, syndicats, collectivités territoriales) qui donnerait son avis de façon
50 permanente au Parlement.

51
52 Nous voulons une république sociale: il ne peut y avoir de transformation sociale sans prise de pouvoir par le peuple,
53 chaque instance doit être un lieu de débats nourrissant l'exercice de la démocratie. Aussi, rien ne justifierait que
54 l'entreprise déroge à cette règle. Chaque décision qui oriente ou influe sur l'avenir de l'outil de travail de quelques uns
55 et sur les conditions de travail et de vie de tous les autres doit être débattue collectivement et démocratiquement. Parce
56 que l'entreprise est aussi un lieu de décisions et un lieu de vie, elle doit être à l'image de notre Assemblée élue par le
57 peuple : orientée sur l'intérêt général et collectif.

58
59 La sixième république passe enfin par une autre décentralisation: nous voulons approfondir la démocratie locale, nous
60 voulons de nouveaux moyens pour promouvoir la solidarité entre les territoires et pour organiser leur aménagement
61 durable. L'autonomie des collectivités territoriales, ce n'est pas leur mise en concurrence! L'État doit apporter son aide
62 aux collectivités dans des territoires frappés par la crise économique, ou l'exclusion sociale. Les compétences qui sont
63 aujourd'hui aux mains de la commune, à part les services de proximité, doit voir être pris en charge par des
64 intercommunalités, dirigées par des équipes élues au suffrage universel direct. Les structures intercommunales doivent
65 favoriser la solidarité entre elles et en leur sein: mixité sociale, mixité territoriale doivent se généraliser et devenir
66 contraignantes. Toutes les communes doivent s'intégrer dans une structure intercommunale. Toutes ces collectivités
67 doivent pouvoir disposer d'une fiscalité propre et juste, notamment à travers la réforme d'une taxe d'habitation
68 profondément injuste pour prendre en compte de nouveaux critères: superficie, ancienneté, efficacité
69 énergétique... Cette réforme fait partie à part entière de notre projet de sixième république: C'est l'ébullition
70 démocratique et la solidarité républicaine qui seront au pouvoir, partout, pour le rendre aux citoyens.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

L'économie sociale

L'économie sociale représente actuellement 11,7 % du PIB national, ainsi que 12% des emplois du sol national. Qu'y a-t-il de commun entre la Shore Bank, qui veut changer le monde en ouvrant l'accès au crédit aux populations défavorisées des quartiers de Chicago, Detroit ou Cleveland ; une société coopérative, Autocool, qui propose un service d'autopartage de véhicules, accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, grâce à un réseau de stations urbaines de proximité et une collectivité sociale qui lance des projets d'épicerie solidaire ? Toutes se réclament de l'économie sociale.

Alors même qu'à Lille se tient ce WE le 4^{ème} forum de l'économie sociale et solidaire, nous jeunes socialistes, souhaitons réaffirmer l'importance, en ce temps de crise, de développer d'autres voies économiques et sociales que le capitalisme financiarisé, en ces temps où le mal être en entreprise se fait ressentir, de proposer une implication différente des salariés dans leurs entreprises.

Malgré la création d'un secrétariat d'Etat à l'économie solidaire en 2000, l'économie sociale n'est véritablement développée qu'au niveau des territoires alors qu'elle représente un intérêt économique, social et environnemental indéniable, que nous souhaitons rappeler et défendre grâce à quelques mesures assurant son développement.

La mise en œuvre de l'Economie sociale permet de renouveler la gouvernance de l'entreprise. Elle promeut notamment la participation démocratique des salariés :

- chaque salarié participe aux fonds de l'entreprise et possède une voix qui ne dépend pas du montant de sa participation financière
- chaque salarié est libre de participer ou non au vote lors de l'Assemblée générale
- la majorité bloquante à l'assemblée générale permet aux salariés de refuser des politiques mettant en péril leur bien-être, leur travail et des principes moraux plus globaux (exemple des modes de recrutement)

Loin de saper l'efficacité de l'entreprise, l'économie sociale propose une stricte séparation entre la prise de décision par l'ensemble des salariés et la mise en œuvre par la hiérarchie : une fois la décision actée, les retours en arrière ou les déviations ne sont pas de mises puisque la responsabilité de la mise en œuvre n'appartient qu'à quelques salariés.

La nature de la démocratie interne et des prises de décisions s'adaptent en fonction du secteur, de la taille et de l'âge de l'entreprise.

Nous proposons d'introduire notamment, le droit de voter tous les cinq ans pour élire le président du conseil d'administration, mais surtout le principe de majorité bloquante pour refuser les décisions qui paraissent injustes comme les migrations géographiques ou les délocalisations.

L'économie sociale peut être facilement mise en pratique par les collectivités locales, comme à Poitiers, où s'est développée la restauration collective bio, en faisant émerger des circuits courts entre les producteurs locaux et les consommateurs urbains. Le partenariat avec les producteurs est étendu dans un rayon de 150 km, ce qui permet de réduire les trafics routiers mais aussi de diminuer considérablement le nombre d'emballages utilisés ; intérêt double donc pour l'environnement. La collectivité poitevine a ainsi promu l'agriculture biologique, et la distribue dans les cantines locales aux agents territoriaux, aux élèves des écoles mais aussi aux publics défavorisés ce qui contribue à modifier leurs habitudes alimentaires et à introduire davantage de fruits et de légumes. La promotion d'une nourriture plus saine et plus équilibrée, d'une agriculture locale et raisonnée donne à cette collectivité l'occasion d'agir sur plusieurs fronts. Il faut noter que les circuits courts sont essentiellement réalisables pour l'approvisionnement et l'agriculture, et proposent des solutions locales innovantes, pour assurer le lien social d'une collectivité et communauté.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

51

52 L'économie solidaire développe d'autres circuits économiques que les circuits de l'économie capitaliste. En effet, trois
53 principes y contribuent :

54

- les salariés apportent en entrant dans l'entreprise une part du capital pour les fondateurs de l'entreprise

55

- les profits générés par l'activité de l'entreprise sont intégrés dans les réserves et ne servent qu'au développement de
56 la production, et non pas à l'achat de produits financiers sur le marché

57

- les fonds des différentes entreprises sociales ne peuvent être des sources de financement que pour des entreprises
58 qui partagent les mêmes valeurs.

59

60

La stabilité du financement contribue à lutter contre l'insécurité de l'emploi. Nous souhaitons contribuer au
61 développement du système des ESOP. Ce système consiste à faciliter la reprise d'entreprises par les salariés. Il pourra
62 être utilisé pour sauvegarder des emplois dans les anciens bastions industriels. Lorsque les salariés d'une entreprise
63 délocalisée voudront assurer la pérennité de leur production, ils disposeront des moyens matériels pour continuer leur
64 production et la vendre. Cette stabilité dans l'emploi nous paraît être une des solutions prioritaires à envisager pour
65 réduire les sources de mal-être au travail, le stress s'amenuisant, la stabilité des familles augmentant.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

La ville pour tous, la ville pour chacun !

Longtemps, la ville a été le symbole de tous les espoirs pour des populations qui venaient s'y installer en fuyant la misère des campagnes. Pourtant, elle semble aujourd'hui remise en cause : trop étendue, trop polluée, trop inégale, trop excluante... Afin de répondre à ces enjeux, on évoque volontiers la ville durable, devenue aujourd'hui le leitmotiv de tout projet d'aménagement, la pierre angulaire de tout programme urbain. Mais qu'elle est-elle ? Que contient-elle et à qui s'adresse-t-elle ?

Une ville accessible et contenue

La ville durable serait celle qui permet l'accessibilité de l'ensemble de la ville à chacun par une plus grande mobilité des populations. Elle serait la ville où on ne met plus deux fois plus de temps pour parcourir une distance de banlieue à banlieue que de banlieue à centre-ville. Elle serait la ville qui offre des transports collectifs gratuits financés par l'impôt, l'Etat et les entreprises afin de garantir un droit à la mobilité.

Elle serait la ville qui cesse de s'étendre, processus qui ne s'est jamais interrompu depuis l'exode rural. Nous ne pouvons plus continuer à réduire la surface agricole en assurant de moins en moins la possibilité de subvenir aux besoins alimentaires des générations futures. La densification de la ville est un enjeu qu'il nous faut poser, là se situe l'une des perspectives qui peut contenir l'étalement urbain.

Un territoire équilibré

Le polycentrisme doit être favorisé entre et au sein des territoires, il permet de mutualiser les moyens, d'accroître et de favoriser la mobilité, mais avant tout de concevoir un aménagement équilibré et équitable. « Paris et le désert français » n'est plus seulement le titre d'un ouvrage et encore moins aujourd'hui un problème résolu. Il faut donc accompagner, porter et mutualiser les aspirations de tous les territoires. Aussi, la présence du Service Public sur tout le territoire français permet de maintenir une certaine égalité : il est l'un des outils de l'aménagement du territoire parce qu'il maintient le lien social en garantissant à tous l'accès à un même service et parce qu'il représente symboliquement la communauté nationale.

Des outils techniques au service d'un projet politique

La ville durable peut aussi être l'objet d'innovations techniques qui nous permettent de mieux habiter, de se déplacer plus facilement, de travailler et d'étudier dans de meilleures conditions. Si la réduction des gaz à effet de serre est l'une des priorités des nouvelles constructions, celles-ci ne peuvent être pensées indépendamment de l'organisation d'ensemble de la ville, au risque de se limiter à un argument de marketing électorale sans réelle perspective politique générale.

Une meilleure coordination entre les échelons territoriaux

Afin d'imaginer et de produire cette ville durable, des instances de débat et d'élaboration entre collectivités locales et Etat doivent être créées dans un esprit de responsabilité réciproque et de planification concertée. Ces instances, pour chaque projet territorial, doivent regrouper les échelons concernés et la participation des citoyens doit être institutionnalisée à l'échelle de ces projets.

Une ville construite pour tous et par tous

Les nouvelles constructions doivent d'abord apporter une bonne qualité de vie aux usagers en associant ceux-ci à leur programmation tout au long du processus de projet. C'est bien une co-production entre les pouvoirs publics et la population qui doit faire émerger les nouveaux projets. La meilleure manière pour que les habitants s'approprient leur environnement et donc qu'ils le préservent et se posent la question du rapport à celui-ci est leur participation à sa création en indiquant aux décideurs politiques quels usages ils en font. Ce processus doit aussi être à l'œuvre dans les opérations de renouvellement urbain qui devraient adapter les bâtiments à la vie quotidienne des habitants au lieu de n'utiliser que deux moyens pour « désenclaver les quartiers » : la résidentialisation et la démolition, les outils d'urbanisme majeurs qu'utilise aujourd'hui l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU).



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

51 **La construction de logements : une priorité**

52 L'ensemble des acteurs politiques, économiques et financiers doivent être mobilisés autour d'un plan d'action national
53 pour répondre à la situation urgente du manque de logements. 3,2 millions de mal logés en France et 90 000 sans-
54 abris ne peuvent permettre de tergiversation alors qu'aujourd'hui les objectifs sont annoncés par tous les acteurs
55 politiques mais que les moyens semblent manqués. Dans cette perspective, la réforme des collectivités locales est
56 inquiétante puisqu'elle les désarme financièrement dans une période de crises alors que les communes sont les
57 premiers bâtisseurs de logements en France. Nous réaffirmons la nécessité d'application de la loi Solidarité et
58 Renouveau Urbain (SRU) qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants à poursuivre l'objectif de 20% de
59 logements sociaux sur son territoire. Ces logements sociaux doivent être distribués de façon diffuse dans la ville et non
60 contenus dans des quartiers en périphérie. La mixité fonctionnelle permettra une véritable urbanité : un quartier ne doit
61 pas être uniquement un quartier d'habitat mais permettre véritablement d'y vivre, y compris dans les communes
62 rurales.

63
64 **Notre engagement**

65 Nous jeunes socialistes, ferons dans le cadre de ce prochain mandat, de la ville et de son avenir, une priorité. Nous
66 pousserons l'ensemble des acteurs avec qui nous avons des liens (associations, élus, ONG, syndicats, populations,...) à
67 s'investir dans ce processus de production de la ville qui appartient à chacun. La ville de demain sera participative,
68 sociale et écologique et nous avons le devoir de pousser les décideurs politiques à faire participer l'ensemble de la
69 société. L'aménagement du territoire est un outil pour l'égalité et l'épanouissement des citoyens : c'est en cela qu'il doit
70 être une priorité pour la France. Une priorité pour notre génération.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Pour une réforme de la propriété intellectuelle

Depuis 15 ans et le déploiement des grands réseaux informatiques, le débat enfle partout dans le monde entre les tenants de la répression de la piraterie informatique et ceux qui défendent l'instauration de biens communs librement partageables.

Lors du débat Hadopi, le gouvernement n'a cessé de dénoncer le vol des ?uvres culturelles sur internet. Or l'article 311-1 du code pénal déclare: « Le vol est la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui. ». Le téléchargement n'est pas du vol. Ni même de la piraterie. Il consiste en la duplication d'un fichier, non en sa soustraction. Auparavant, lorsque la musique était vendue sur CD, la littérature dans des livres, la photographie et le cinéma sur une pellicule argentique... les biens culturels étaient des biens rivaux. La possession de ces biens empêchaient quiconque ne l'avait pas d'en profiter ; cela créait une rivalité entre les propriétaires et les non-propriétaires. Le gouvernement et les majors font exactement comme si les biens culturels sur Internet étaient des biens rivaux. Les autorités ont 40 ans de retard intellectuel sur la réalité.

En terme juridique exact, le téléchargement dit « illégal » est de la contrefaçon. Selon l'article L335-2 du code de la propriété intellectuelle, constitue une contrefaçon l'atteinte à un droit exclusif de propriété intellectuelle, qu'il s'agisse de propriété littéraire ou artistique (droit d'auteur ou droits voisins) ou de propriété industrielle. Dans le monde numérique, tout est codé en chiffres. Nos ordinateurs ne font que dupliquer des chiffres, lorsque nous téléchargeons des ?uvres culturelles. Il y a donc, pour notre droit, des nombres illégaux, soumis au code de la propriété intellectuelle. Le nombre premier 48565...29443 est par exemple le premier nombre du dispositif qui permet de lire les DVD protégés. Et l'utiliser dans ce cadre est donc illégal. Pour autant, son utilisation en mathématique ne l'est pas. Pas encore.

En matière de propriété intellectuelle, notre système traite une même chose de façon différente selon qu'elle est rangée dans une certaine catégorie. Et les parties les plus puissantes ne cessent de vouloir déplacer tel usage dans telle catégorie parce que cette dernière leur procure plus d'avantages. Notre code de propriété intellectuelle est instable, et perd chaque jour de sa légitimité, par la faute de responsables politiques autistes. L'existence de la propriété intellectuelle se justifie par le fait qu'elle accélère et récompense l'innovation en offrant au créateur un monopole limité dans la durée. Mais il est aujourd'hui évident que c'est cette même propriété intellectuelle qui freine l'innovation, parce que les monopoles ont été sans cesse renforcés. Pire, appliquée au champ culturel, elle crée les racines d'une inégalité entre les propriétaires, ceux qui peuvent payer le droit d'accès à cette propriété, et les autres. Aucune politique culturelle ne pourra combler les fossés qui existent dans la société, sans réformer le code de la propriété intellectuelle. Et nous ne pourrions réguler efficacement le marché si nous laissons les libéraux réformer à leur guise ce code.

La licence globale ne suffit pas, et de plus elle a montré ses limites. Il faut aller plus loin dans la remise en cause des dogmes capitalistes. Ce nouveau régime sera en faveur des pays en voie de développement, en faveur des biens communs, contre les monopoles privés et contre toute tentative d'appropriation du savoir.

Parmi les pistes de réflexions, nous proposons :

- un droit de partage hors marché entre les individus concernant toutes les idées. Celui-ci est inévitable, indispensable et bénéfique pour assurer la marche de l'humanité vers le progrès
- la suppression des brevets logiciels et des brevets pharmaceutiques à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. L'histoire a montré que ces deux industries innovent sans avoir besoin de recourir à de tels arsenaux juridiques, qui bloquent la survie, le bien-être et le développement de millions de personnes
- l'instauration d'une contribution créative, en fonction des revenus, reversée aux sociétés de perception des droits d'auteurs
- la réforme de ces sociétés pour attribuer les recettes selon l'usage des ?uvres de façon à réduire le fossé entre les conséquences d'un succès appréciable et d'autres immenses



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

- la création et le soutien de société de perception des dons, afin de permettre au public de donner à un artiste ou aux artistes en général, et ainsi rétablir le lien spécial qui unit public et artiste, à la base de toute création culturelle
- la redéfinition des œuvres culturelles en plusieurs catégories selon leurs finalités (par exemple: œuvres fonctionnelles, œuvres de témoignages et d'opinion, œuvres artistiques). Ces catégories permettraient de définir plus finement les monopoles à attribuer aux un et aux autres.

C'est pourquoi un chantier de réflexion doit s'ouvrir au Mouvement des Jeunes Socialistes afin de débattre de ces propositions et bien d'autres encore, parce que l'avenir de la gauche se joue en partie sur cette question, parce que les jeunes, par leurs nouveaux comportements culturels, se trouvent les premiers menacés par ces lois. Parce que depuis longtemps, des individus ont imaginé et mis en pratiques des alternatives viables, et qu'il est temps que les politiques s'en emparent. Une opportunité incroyable est devant nous : sortir la Culture du marché, donner à chacun les moyens d'acquérir des nouveaux savoirs, de favoriser la coopération et la gestion communes de biens par des règles démocratiques.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

1 **Changer l'Europe et la mettre au cœur de notre politique étrangère**

2 Aujourd'hui, l'affermissement des principes de responsabilité, de liberté et de solidarité dans le monde est
3 fondamental. Une politique étrangère de gauche doit avant tout prendre en compte l'émergence des nouvelles
4 puissances et répondre de manière efficace aux enjeux majeurs de demain.

5 Nous refusons l'alignement atlantiste et défendons une politique de défense européenne. L'Europe est un allié des
6 Etats-Unis mais ne doit pas être un vassal de Washington. Pour cette raison, nous restons opposés au retour de la
7 France dans le commandement intégré de l'OTAN. Cette grave décision du chef de l'Etat porte un coup à l'avancée de
8 l'Europe de la défense. La décision d'envoyer des troupes supplémentaires en Afghanistan sans vote au parlement est
9 également une décision irresponsable car elle bouleverse profondément la nature de l'engagement français dans ce
10 pays. Une révision globale de notre stratégie est nécessaire, nous devons rompre avec cette stratégie néoconservatrice,
11 apporter une réponse politique contribuant à la stabilisation du pays et permettre aux Afghans d'assumer eux-mêmes
12 leur sécurité.

13 Le Mouvement des Jeunes Socialistes rejette la vision communautariste et la théorie du "choc des civilisations" prônées
14 par le Président Sarkozy, qui menacent la paix et la stabilité mondiale. La politique étrangère française et européenne
15 ne peut pas se construire sans l'affirmation de principes forts. En effet, les questions des droits de l'Homme et de la
16 démocratie doivent inlassablement être cœur d'une politique étrangère qui favorisera également la promotion de
17 nouveaux droits sociaux au niveau international.

18 La transformation des organisations internationales (FMI, BM, OMC), fortement contestées aujourd'hui en raison de leur
19 caractère peu démocratique, est inévitable. Elle passera par leur intégration au sein de l'ONU ainsi que par la mise en
20 place d'une véritable politique de développement et de coopération pour renforcer l'aide publique au développement.
21 La fin de la Françafrique, des réflexes néocoloniaux et le soutien militaire et économique à des dictatures corrompues
22 est une exigence ! Il nous faut favoriser la création d'un nouveau partenariat avec les pays africains basé sur le
23 développement d'actions concrètes qui s'appuient sur la société civile.

24 Le Mouvement des Jeunes Socialistes rappelle ainsi son attachement prioritaire à la construction nécessaire d'une
25 politique européenne de sécurité et de défense disposant d'une réelle autonomie et conforme à ses valeurs. De ce fait,
26 le MJS défendra une politique étrangère basée sur le multilatéralisme et le respect de l'ONU comme cadre de
27 discussion légitime. L'Union européenne est pour nous le cadre de discussion et de représentation commun qu'il nous
28 faut adopter.

29
30 Cependant, le fonctionnement et les buts de l'Union nécessitent d'être modifiés. Un demi-siècle après sa création,
31 fondée sur des idéaux de paix et de rapprochement des peuples, l'Union européenne est en effet devenue le fourrier
32 de politiques néolibérales adoptées aux dépens des citoyens et de leurs aspirations.

33 La politique économique des institutions européennes ne cesse en effet d'aller à l'encontre des intérêts des
34 travailleurs : le libre-échange continue d'entraîner des délocalisations et des fermetures d'usines en Europe
35 occidentale, provoquant des taux de chômage massifs et une désindustrialisation qui sape nos économies et tout
36 espoir de relance ; le démantèlement progressif des services publics se poursuit ; quant à la politique anti-inflationniste
37 de la BCE, elle est une des principales causes de la stagnation des salaires en France et ailleurs. La « concurrence libre
38 et non faussée », érigée au rang de dogme, ne signifie en fait rien d'autre que la dictature des marchés et des intérêts
39 financiers sur les aspirations et les besoins des peuples.

40
41 Sur le plan des droits humains, l'Europe est également loin de constituer une référence. Sous couvert de lutte contre
42 l'immigration clandestine, elle s'est peu à peu transformée en une véritable forteresse, au mépris des libertés



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

43 fondamentales et de la dignité des personnes. La « directive retour », pour ne citer qu'elle, a ainsi durci les conditions
44 de rétention des immigrés en situation irrégulière et va jusqu'à permettre l'enfermement de mineurs.

45
46 Les jeunes socialistes souhaitent une réorientation profonde et immédiate des politiques européennes, car une autre
47 Europe est possible.

48
49 Les forces progressistes doivent pour cela se rassembler et promouvoir des réformes radicales. L'UE doit rompre avec
50 les politiques libre-échangistes et utiliser les politiques douanières et notamment le tarif extérieur commun afin de
51 protéger les produits industriels européens et de favoriser la relocalisation des industries sur le territoire européen. La
52 BCE doit être placée sous le contrôle des institutions démocratiquement élues et avoir pour priorité le soutien de la
53 croissance et de l'emploi. Il est également indispensable de poursuivre ces objectifs en utilisant le levier de la politique
54 budgétaire, le budget devant être en partie financé par un impôt européen voté par le Parlement de Strasbourg.

55
56 L'harmonisation des normes sociales doit se faire vers le haut, par un alignement sur les pays les plus favorisés, et un
57 salaire minimum européen doit être rapidement mis en place. Il est également urgent de stopper la politique de
58 libéralisation et d'ouverture à la concurrence des services publics et d'adopter une directive-cadre définissant des
59 principes communs pour tous ces services publics.

60
61 Cette réorientation politique ne pourra se faire sans un contrôle démocratique accru. C'est pourquoi le Parlement
62 européen, émanation de la volonté commune des citoyens européens doit voir ses prérogatives renforcées. Enfin, la
63 rédaction d'un nouveau traité, remplaçant les traités de Nice et de Lisbonne, doit être confiée à une Assemblée
64 constituante européenne élue au scrutin de liste communautaire.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Pour un traité social européen

Parce que nous sommes internationalistes et que c'est le seul moyen de réarmer la puissance publique et politique, l'Europe est au coeur de notre ambition. Nous constatons donc que, tout au long du 20^{ème} siècle, les intérêts et les pouvoirs de décision économiques n'ont fait que se concentrer dans des grandes places financières ou au sein de grands groupes multinationaux. Parallèlement, le pouvoir politique est resté très atomisé, avec près de 200 États qui se sont entre eux mis en concurrence depuis les années 1980 afin d'attirer sur leur territoire les investisseurs.

Les trente dernières années ont donc été le théâtre d'une dérégulation effrénée – notamment en raison des politiques européennes de concurrence et du fait que la création du marché unique n'a jamais eu pour corollaire une nécessaire Europe sociale – qui, entre dumping fiscal et social, a fait perdre au pouvoir politique ses marges de man?uvre en matière d'intervention économique.

L'Union Européenne actuelle ne nous satisfait pas parce qu'elle n'est pas ce pouvoir politique que nous envisageons, car elle se repose trop sur les États, car elle organise la perte de moyens du politique en érigeant en dogme le libre échange et la libre concurrence.

Néanmoins, aujourd'hui, nous considérons que l'Europe peut et doit être l'échelon pertinent pour l'intervention de la puissance publique et nous croyons en la construction d'une Europe sociale.

Ainsi, nous devons faire de l'existence d'un espace économique unifié une force. La construction européenne s'est faite autour des libertés de circulation et de concurrence et au détriment de certains droits sociaux ou services publics. Il s'agit désormais de faire de ce marché unique une chance pour les travailleurs européens et pour les usagers des services publics.

Nous proposons donc un traité social européen, pendant nécessaire des règles de libre circulation qui régissent l'Europe depuis le début des années 1990. Ce traité social répondrait aux exigences suivantes :

- abolition des paradis fiscaux sur le territoire communautaire
- insertion d'une clause sociale dans le traité : les législations sociales européennes ne pourront être applicables dans un État membre que si elles vont dans le sens du progrès social. C'est l'instrument absolu de l'harmonisation sociale par le haut
- accord global sur les salaires en Europe pour en finir avec la mise en concurrence des travailleurs européens : adoption d'un salaire minimum européen, progressivement indexé sur les salaires minimum les plus élevés d'Europe
- mise en place progressive d'un impôt européen sur les sociétés
- mise en place de comités de suivi sectoriel des services publics en réseau (eau, transports, énergie et télécommunications) pour aboutir à une gestion européenne de ces services.
- adoption d'une directive cadre sur les services publics européens garantissant la qualité du service, l'accessibilité de son prix, la couverture des territoires les plus reculés, laissant la possibilité à certaines missions d'être gérées par monopole
- cadrage communautaire des stages pour donner un statut européen du stagiaire et éviter d'en faire la variable d'ajustement du secteur privé.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

1 **Santé : et si on repensait tout ?**

2
3 Depuis que la droite gouverne, nous assistons à un véritable démantèlement du pacte social d'après guerre. Le
4 domaine de la santé publique constitue à cet égard l'une des cibles prioritaires des orientations idéologiques mises en
5 œuvre : déréglementation, privatisations, gestion court-termiste des établissements de santé publique... Il résulte de ce
6 choix politique une augmentation sans précédent des inégalités d'accès aux soins tendant à créer un système à deux
7 vitesses. L'accélération actuelle de la privatisation de la santé et de l'assurance maladie fait suite à trois décennies de
8 remise en cause du modèle social français.

9
10 Face à une logique libérale ne mettant en avant que la société de l'individu et le chacun pour soi, les socialistes
11 opposent une vision de protection collective, de solidarité et mutualisation des risques. Nous sommes face à une
12 réalité qui ne va cesser de s'empirer si nous ne prôtons une autre politique. D'un côté des structures privées lucratives
13 pour ceux qui auront les moyens de s'offrir une assurance ou une hospitalisation privée. Et de l'autre côté, le service
14 public de santé pour les plus précaires. Notre système de santé a besoin d'être profondément transformé pour
15 répondre à une société qui a profondément muté et pour aller vers toujours plus d'égalité et d'universalité. Nous
16 devons tout repenser et inventer.

17 **L'assurance maladie comme protection collective**

18 Le régime de l'assurance maladie, s'il n'a pas vocation à être lucratif ne peut pas non plus être excédentaire. Le
19 paradoxe de son fonctionnement actuel c'est que le déficit est creusé pour financer des soins assurés par le secteur
20 privé et enrichir les groupes pharmaceutiques. Nous voulons tendre à un financement équitable de la gestion du
21 risque maladie. Pour cela, il faut réhabiliter l'idée de la protection collective face à la maladie. Il faut augmenter les
22 ressources de l'assurance maladie, moduler la cotisation patronale en fonction de la valeur ajoutée de l'entreprise et
23 en finir avec les exonérations (23 milliards d'Euros / an), élargir l'assiette des cotisations du régime de sécurité sociale.
24 Par ailleurs, la politique de santé doit être décidée démocratiquement. Les partenaires sociaux, représentants des
25 usagers, doivent être associés dans les instances de décisions. Pourquoi la Sécurité Sociale ne prendrait-elle pas en
26 compte les seules élections représentatives du paysage syndical?

27 **Améliorer l'accès aux soins**

28
29 L'augmentation considérable du « reste à charge » pour les usagers sous forme de forfaits, franchises médicales ou
30 dépassements d'honoraires, est un obstacle majeur à notre idéal d'égalité et d'universalité. L'accès universel aux soins
31 doit être un droit inscrit dans la constitution française et européenne. Compte tenu du fort taux de refus d'accès aux
32 soins pour les bénéficiaires de l'AME ou de la CMU, nous demandons qu'une instance de contrôle soit mise en place
33 afin de lutter contre les inégalités et les discriminations d'accès aux soins.

34 La lutte contre inégalités sociales et territoriales de santé passe par la création d'un service public de santé géré par
35 l'Etat.

36
37 Nous voulons mettre en place des maisons d'accès à la prévention et aux soins permettant d'assurer la continuité des
38 soins et qui auraient pour mission l'accueil, l'information et l'orientation face au système de santé et seraient aussi
39 dotées d'équipes pluridisciplinaires et de personnels médicaux diversifiés. Les jeunes sont particulièrement vulnérables
40 face à la santé et quand ils se tournent vers des professionnels médicaux, ils le font bien souvent dans l'extrême
41 urgence. Dans toutes les structures dites « de droit commun », l'accès aux soins curatif est payant. Nous proposons de
42 mettre en place ces structures en lien avec les lieux de vie des jeunes.

43 Au-delà de vouloir supprimer les dépassements d'honoraire, nous proposons de sortir du paiement à l'acte. Nous
44 voulons mettre en place une rémunération forfaitaire pour la médecine de ville afin de réaliser des missions de service
45 public (éducation à la santé, réseaux de soins,...). Ce service public doit garantir la permanence des soins sur un
46 territoire: médecine, soins infirmiers, soins paramédicaux,...

47 Nous prôtons le retour à un budget global pour les hôpitaux publics et voulons supprimer la tarification à l'activité qui
48 a mené à un système où les établissements privés pratiquent les actes rémunérateurs à la chaîne et où l'hôpital public
49 récupère le reste.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

50 Enfin, nous voulons développer des réseaux de santé permettant la fluidité entre tous les partenaires de santé présents
51 sur un territoire. Les professionnels de santé doivent intervenir sur plusieurs sites au niveau intercommunal afin de
52 répondre à l'ensemble des besoins des usagers du territoire. De plus, la qualité des soins passe par un accès simplifié
53 aux structures de soins.

54 **Une médecine préventive**

55 Nous devons nous attaquer aux causes de la maladie. Beaucoup d'éléments viennent obscurcir le risque maladie:
56 conditions de travail, alimentation, conduites addictives, environnement,...La différence d'espérance de vie entre
57 ouvriers et cadres et l'état de santé des plus précaires sont devenus des problèmes de santé publique. En effet, il est
58 montré qu'en fonction des facteurs de risques auxquels on est plus ou moins exposé, selon son milieu social ou
59 professionnel, le risque de développer différentes pathologies varie, et ce fortement.

60 Les moyens consacrés au dépistage doivent être multipliés ; ces derniers doivent être établis de façon précoce.

61 La gestion du médicament doit sortir des lois du marché. La production et la distribution du médicament doivent
62 répondre aux besoins de santé publique. La recherche ne doit plus avoir comme seul objectif la rentabilité.

63 Face aux personnes que l'on ne peut plus guérir, le respect de la dignité humaine doit guider les choix politiques et
64 éthiques. Des unités de soins palliatifs (en établissement ou équipe mobile) doivent être développées.

65 Enfin, les jeunes socialistes refusent la marchandisation de la santé. Nous opposons à cette régression historique une
66 vision progressiste et durable basé sur des protections collectives.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Renforçons la loi SRU

1
2
3
4 En cette période de crise, la situation du logement doit plus que jamais faire l'objet d'une intense réflexion de la part
5 des socialistes. Un logement, c'est la base même de l'insertion, c'est le terreau de la promotion sociale. Or ce bien
6 essentiel n'est aujourd'hui plus accessible à l'ensemble de la population. La faute à un marché du logement qui reste
7 incontrôlable, la faute à des propriétaires qui réclament trop de garanties, la faute à un gouvernement qui asphyxie le
8 parc du logement social (loi Boutin), la faute, enfin, à des maires qui ne respectent pas la loi SRU.

9
10 La loi SRU a aujourd'hui 9 ans. Elle a été mise en place par la gauche et est un acquis social sur lequel le programme
11 socialiste devra être offensif en 2012. Son application et le but qu'elle poursuit se heurtent à deux réalités : la non-
12 application par des municipalités, de droite le plus souvent, et la rénovation urbaine des quartiers populaires qui pose
13 elle aussi la question de la mixité sociale et d'une rupture avec la logique de massification des quartiers populaires. Il
14 peut y être nécessaire d'y détruire des logements pour rendre l'environnement plus viable, plus ouvert, moins isolé.

15
16 Il est donc impératif d'envisager différemment le logement social, par son insertion dans tout le tissu urbain, dans tous
17 les quartiers, centres villes, banlieues huppées, zones périurbaines. Cela permet de répondre au défi de la mixité
18 sociale et de la crise du logement. Un dispositif existe pourtant déjà : la loi SRU.

19
20 L'urgence de la situation impose aujourd'hui de repenser les sanctions de sa non-application. Il nous faut redoubler de
21 fermeté face aux maires qui n'appliquent pas cette loi pour des raisons électoralistes avec un mépris de l'intérêt des
22 classes populaires. Nous ne pouvons attendre le bon vouloir de ces élus.

23
24 Ainsi, pour favoriser la mixité sociale et répondre à la crise du logement, les jeunes socialistes prônent le recours à
25 l'inéligibilité des maires qui n'appliquent pas les préconisations de la loi SRU.
26



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

1 Aujourd'hui, nous sommes confrontés à de grandes inégalités de biens entre les pays et les individus. L'extrême
2 richesse et la pauvreté se développent parallèlement. Le désastre financier, économique, social et environnemental
3 engendré par le système libéral doit nous interpeller sur la répartition des richesses mais aussi sur leurs productions.

4 L'idéologie libérale de la droite considère le travail comme un simple facteur de production ; comme un coût, une
5 variable d'ajustement au service du profit immédiat quitte à ce que ce soit au prix de l'exploitation de l'homme par
6 l'homme et au prix de la destruction de notre environnement. A contrario, nous pensons que l'activité humaine ne se
7 réduit pas au travail mais doit laisser place au développement d'autres activités autant nécessaires au bien-être
8 individuel qu'à la réalisation de soi. La société du temps libéré doit passer par cette nouvelle vision du travail :
9 approfondir et élargir la réduction du temps de travail tout en accordant un vrai statut aux activités non productives
10 (syndicales, associatives, politiques, ...). Nous devons mettre fin au productivisme par une production de bien et service
11 en fonction de leur utilité sociale. Il convient également de mener une nouvelle politique industrielle en relocalisant et
12 décarbonnant les industries.

13 La création de richesse n'est pas injuste en soi, mais c'est la manière dont les richesses sont utilisées par leurs
14 détenteurs qui le sont parfois. Redistribuer les richesses commence par une hausse significative des salaires, passant
15 par l'augmentation du SMIC à 1500€ net mais également par le réarmement de la puissance publique.

16 Cela passe par reconquérir et renforcer les services publics mais aussi en proclamant de nouveaux. Pour ce faire, nous
17 considérons que l'énergie (EDF-GDF), les transports (SNCF, autoroutes) et les communications (France Telecom, La Poste)
18 doivent demeurer ou revenir dans le giron public. Nous ne pourrions pas agir sur les prix des énergies et sur les modes
19 de productions (énergies renouvelables), si la puissance publique ne les détient pas. En effet, nous ne pourrions pas
20 aménager de manière durable notre territoire si les autoroutes restent privatisées. Le développement d'internet et du
21 haut débit sur l'ensemble du territoire n'est réellement possible qu'avec une présence majoritaire de l'Etat chez France
22 Telecom. Par ailleurs, la gestion de l'eau est privée ou entre dans le cadre d'une délégation de services publics dans
23 de nombreuses communes. La puissance publique doit y retrouver sa place à travers une remunicipalisation de l'eau
24 et une gestion démocratique, où les élus et les citoyens mènent ensemble des projets de planification en tenant
25 compte des impératifs écologiques et sociaux (gestion des bassins, tarification, accès à tous). De même, recréer un
26 grand pôle public bancaire et un service public de la petite enfance est une nécessité vitale pour faire face à de
27 besoins nouveaux et ne pas laisser, une fois de plus, le marché maître du jeu.

28 Ainsi, les services publics nous permettent de mettre en place nos politiques dans l'intérêt général et de renforcer le
29 volontarisme politique.

30 Réarmer l'Etat c'est aussi repenser la fiscalité. Penser l'impôt, non comme une charge, mais comme un moyen de
31 redistribution des richesses et un investissement pour l'avenir.

32 **Nous devons instaurer un impôt sur le revenu citoyen, fondé sur un taux réel d'imposition et un nouveau**
33 **barème progressif à travers sa fusion avec la CSG. L'instauration d'une fiscalité plus élevée sur la**
34 **transmission des patrimoines s'impose** pour mettre fin aux phénomènes d'accumulation et de transmission de
35 rentes, tout comme la création de **nouvelles tranches d'imposition pour les plus hautes rémunérations.**

36 Une fiscalité écologique doit être mise en place à la condition qu'elle soit socialement juste. Elle doit permettre de
37 modifier les comportements, en taxant d'avantage les produits et transport polluant (l'avion en premier lieu). Elle doit
38 être entièrement redistribuée pour financer les foyers les plus démunis à gagner en efficacité énergétique et
39 également investir la construction de transport en commun. **Il faut aussi** supprimer l'essentiel des niches fiscales,
40 **les exonérations fiscales et sociales des heures supplémentaires qui provoquent une forte**
41 **accentuation du chômage. Cette nouvelle justice fiscale implique de** lutter contre les paradis fiscaux et le
42 dumping fiscal et environnementale à toutes les échelles, notamment harmoniser l'assiette de l'impôt sur les sociétés
43 en Europe.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

44 En parallèle de l'appropriation de nouveaux outils, l'état doit mettre en place une planification écologique. C'est à dire
45 mener une politique de relance économique durable qui se donne moins de dix ans pour modifier notre pays et son
46 infrastructure économique afin de répondre aux enjeux du développement durable – dans sa triple dimension sociale,
47 économique, environnementale tout en créant de l'emploi et de la richesse à court terme. La planification écologique,
48 c'est conforter le rôle de la démocratie dans son rôle premier, celui de définir collectivement ce que nous entendons
49 faire de notre société et d'arrêter collectivement les moyens d'actions dont la puissance publique a besoin pour
50 répondre à ces enjeux et besoins.

51 Ces combats doivent être menés à toutes les échelles sur notre planète et passent par une réforme globale des
52 institutions internationales. Il en va de la survie de notre planète.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

Notre projet pour la sécurité et les libertés publiques

Depuis maintenant près de trente ans, toutes les campagnes électorales sont animées par le thème de la sécurité, ou son corrolaire « l'insécurité », qui orientent le débat politique sur un terrain sur lequel, nous, socialistes, voulons poser les questions autrement. La sécurité des personnes et des biens est indissociable de la sécurité de l'emploi, du logement, du travail. Qu'entendons-nous par « sécurité » ? S'agit-il de la sécurité liée à une situation économique, social ? Ou à la protection d'un individu contre une agression extérieure ? On parle de délinquance, comme un comportement que la société, pour son bon fonctionnement, ne peut pas accepter. Mais qui définit ces règles ? Qui les fait respecter ? Qui décide des sanctions et qui les applique ?

La thématique sécuritaire pose des questions philosophiques : contrairement à la droite, la gauche ne pense pas que la délinquance soit héréditaire chez les pauvres ou que la jeunesse soit une classe dangereuse. Au contraire, nous savons que les plus démunis, les plus précaires, notamment chez les jeunes, sont les plus victimes de l'augmentation des violences constatée depuis que la droite est au pouvoir. La fermeté de l'Etat n'est pas la même pour tous : amnistie pour l'évasion fiscale, prison ferme pour atteinte aux biens ! Mais n'est ce pas un vol dans les deux cas ?

Des portiques de sécurité dans les collèges au couvre-feu des mineurs brandi par Hortefeux 6 mois avant les européennes, la sécurité est une question majeure pour la droite. Ou un prétexte ? Parler sécurité, c'est défendre ceux qui possèdent, c'est surfer sur les peurs, la méfiance, discréditer le vivre-ensemble et la tolérance...et faire oublier la morosité économique et sociale qui en est pourtant le ferment ! La droite a fait voter dix-huit lois sécuritaires de 2002 à aujourd'hui, et modifié 40 articles du code pénal. La rénovation urbaine sans ambition, la politique de l'égalité des chances sans contenu entretiennent le mythe d'un ascenseur social en panne.

La droite a adopté une politique sécuritaire qui substitue l'état pénal à l'état providence. Les quartiers populaires sont devenus des zones de non-droit, exclues de la mobilité, de la vie culturelle, de l'accès à une éducation de qualité ou à l'insertion professionnelle. Pour nous, la république doit être partout, alors la sécurité, de même, existera pour tous ! Notre projet passe aussi par la mixité urbaine et l'égalité territoriale, pour éviter le repli sur soi communautaire. La droite mène des politiques qui visent les « populations problématiques », elles sont envisagées comme un ensemble marginal, défini et caractérisé. Le but de cette politique ? isoler, catégoriser, fichier, mesurer, exclure, fragmenter !

La sécurité, pour nous, c'est la défense des libertés publiques. Le MJS revendique des moyens pour les organismes qui défendent la vie privée, restreignent l'utilisation des données personnelles et l'utilisation de fichiers, pour leur permettre notamment de s'auto-saisir. La création de fichiers, alors qu'un an après le retrait du fichier de police EDVIGE, un nouveau fichier est apparu pour les bandes de mineurs, et leur croisement pose la question de la défense des libertés individuelles. La tentation de l'état « big brother » n'est jamais très loin de ces initiatives.

Nous voulons porter le projet d'une sécurité globale, qu'elle soit économique ou sociale, cette politique repose sur une politique judiciaire, pénale, et d'abord sociale plus juste, qui s'attaque résolument à toutes les exclusions. Nous n'excusons pas la délinquance, mais elle est source d'exclusion. Nous voulons une justice indépendante, des droits reconnus pour la défense, notamment la présomption d'innocence, et la collégialité des magistrats. Nous voulons une politique pénale qui remette en débat les normes sociales. Par exemple, nous voulons dépénaliser la vente et la consommation du cannabis...et repénaliser le droit des affaires.

Pour le MJS, le maintien de la paix doit être exercé par des policiers; fonctionnaires assurant une mission de service public, insérés dans leur environnement à travers le rétablissement de la police de proximité. Cela passe aussi par une réforme de la Police Nationale: La formation actuelle d'un an doit être revue et allongée, intégrer des éléments de sociologie et de psychologie dans le programme et, parce que le respect de la loi s'impose aussi à ses gardiens, l'étude du droit. La diversification des stages doit permettre aux élèves de s'aguerrir dans des environnements différents. Nous défendons le principe d'une force de police responsabilisée, dotée de réels moyens de prévention de la délinquance, travaillant en réseau des acteurs du monde judiciaires et associatifs.



**Portons la gauche
au sommet !**

Congrès des Jeunes Socialistes

Résolution

51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61

Lutter contre la violence par l'éducation, c'est aussi transformer les prisons. Aujourd'hui écoles du crime, elles recueillent trop souvent ceux qui ont connu l'échec scolaire. Transformées en petites structures pénitentiaires, elles doivent rester le dernier recours. Les juges d'application des peines, les services d'insertion et de probation doivent pouvoir organiser un véritable suivi individualisé des condamnés, notamment pour aménager les peines. Nous devons offrir un cadre de réinsertion; rendre obligatoire le suivi d'une formation diplômante. En cas de succès, les délits mineurs pourraient être effacés du casier. Accompagnés dans leurs études, les détenus doivent être protégés dans leur emploi: application du code du travail, signature de conventions avec des entreprises... A défaut d'emploi, une allocation de sortie décente doit soutenir le citoyen en réinsertion dans sa recherche d'emploi. En permettant l'émancipation de chacun, quelque soit son passé, nous assurons la sécurité de tous.

Résolution présentée par HES au 9^e congrès du MJS

Pour les lesbiennes, les gays, les bis et les trans (LGBT), l'alternance de 1981 a mis fin au harcèlement policier. L'alternance de 1997 a permis la reconnaissance des couples homosexuels. La victoire de la gauche en 2007 aurait débouché sur l'égalité des droits entre tous les couples, avec l'ouverture du mariage et la reconnaissance de l'homoparentalité. Dans beaucoup de pays, les victoires de la gauche ont eu la même signification.

Ces questions sont des questions sociales aussi politiques que les autres. Il s'agit de libertés, d'égalité, d'un projet de société, de laïcité. Il s'agit de protéger d'abord les plus vulnérables, d'être solidaires, de renforcer l'unité de la communauté républicaine et de faire une place pour chacun dans le projet collectif que nous nous donnons. Ces questions appellent donc des réponses socialistes.

Les discriminations institutionnelles que la droite laisse subsister créent les conditions d'un manque d'estime de soi et conduisent ainsi à une plus grande vulnérabilité face au suicide et à un relâchement de la vigilance à l'égard du VIH et des autres IST qui se traduit par une augmentation des contaminations. Nous devons donc prioritairement lutter contre ces discriminations, et donner aux personnes séropositives toute leur place dans la lutte contre le sida et dans la société.

L'estime de soi passe aussi par la possibilité d'accomplir des gestes citoyens. Il est temps d'ouvrir le don de sang aux homosexuels. Nous devons lutter contre la présomption de séropositivité inéluctable des gays. Il est indispensable d'abandonner la notion de « populations à risque » au profit de celle de « pratiques à risque ». La prévention telle qu'elle est pratiquée actuellement est insuffisante et inadaptée : les messages de prévention à destination des hommes ayant des relations homosexuelles doivent être diffusés partout où sont ces hommes, c'est-à-dire dans toute la société. Il n'est plus acceptable que les campagnes de prévention se limitent au milieu commercial et associatif gay.

Nous voulons renforcer les politiques éducatives et de prévention contre la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie. Nous voulons renforcer les remparts juridiques contre toutes les discriminations. Pour rendre plus efficace la répression des discriminations, la charge de la preuve dans les cas liés au sexe, au handicap, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre doit être renversée, à l'instar de ce qui existe en matière de lutte contre le racisme. Nous soutenons le projet de directive européenne transversale contre les discriminations.

Nous voulons que tous les couples soient reconnus et protégés par les mêmes institutions. C'est en ayant le courage de montrer aux Françaises et aux Français que la République protège tout le monde avec les mêmes institutions que l'on parviendra à disqualifier les discriminations et les violences que connaissent les personnes LGBT. Entre le concubinage, le pacs ou le mariage, chaque couple doit pouvoir choisir librement le type de protection juridique avec lequel il souhaite vivre. La mairie doit pouvoir délivrer les certificats de concubinage, enregistrer les pacs et célébrer les mariages de tous les couples qui le lui demandent. La signature d'un pacs doit permettre à un-e Français-e et à son/sa conjoint-e étranger-e de vivre ensemble en France et d'y travailler sans délai.

Les conjoint-e-s pacsé-e-s et les concubin-e-s doivent être ajoutés à la liste des tiers susceptibles de recevoir tout ou partie de l'autorité parentale. Tous les couples doivent pouvoir faire valoir la qualité de leur projet parental dans la procédure d'adoption, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, mariés, pacsés, ou concubins. De même, les possibilités d'adoption pour les célibataires ne doivent pas dépendre de l'orientation sexuelle ni de l'identité de genre.

La procréation médicalement assistée doit être ouverte à l'ensemble des femmes, quels que soient leur situation civile, leur statut et leur orientation sexuelle. Les nombreux voyages vers les cliniques belges et espagnoles, dans lesquelles ces interventions sont autorisées, montrent l'anachronisme de notre droit sur ce sujet. La révision des lois de bioéthique a ouvert des débats dans lesquels les jeunes socialistes sont attendus. HES tient ses contributions à leur disposition (gestation pour autrui, anonymat du don de gamètes).

Nous voulons améliorer les conditions de la vie des personnes LGBT âgées. A domicile, en maisons de retraite ou en établissements médicalisés, le poids du vieillissement pèse davantage sur les personnes LGBT. Nous devons développer, avec les associations, des plans intensifs d'information et de formation des personnels administratifs, d'encadrement et de santé. Les établissements doivent être dotés de moyens suffisants pour généraliser la présence et les consultations de psychologues.

Nous voulons mettre fin aux difficultés que l'archaïsme de notre droit fait peser sur les personnes trans. La République doit garantir aux personnes trans la sécurité sociale et juridique pendant leur parcours comme dans leur vie quotidienne. La rectification de l'état civil ne doit plus être subordonnée à une intervention chirurgicale. Dans tous les textes, les dispositions relatives aux discriminations à raison de l'identité de genre doivent être alignées sur celles qui s'appliquent aux discriminations à raison de l'orientation sexuelle. Le parcours médical des transsexuels doit être remis à plat pour respecter les principes de libre choix du médecin, d'une part, et pour mettre fin aux inégalités fondées sur la fortune, d'autre part.

Nous voulons répondre aux aspirations fondamentales de la personne humaine. Cela veut dire permettre à chacun de construire sa vie comme une œuvre personnelle, et de faire de cette œuvre l'expression de ses libertés individuelles. Cela veut dire lever les barrières que notre société dresse sur leurs parcours personnels, ouvrir les frontières sociales, culturelles, professionnelles, familiales, qui sont autant de limites à l'épanouissement individuel. C'est ouvrir les frontières de l'orientation sexuelle. C'est ouvrir les frontières du genre, pour reconnaître que l'identité n'est pas une vérité biologique, mais une réalisation personnelle. Ouvrir ces frontières, cela veut dire respecter ceux qui les traversent en leur garantissant les mêmes droits.